

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 octobre 2020

### Motion présentée par deux membres du conseil d'administration relative à la LPR

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;
- Vu** le projet de loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Sur proposition de deux de ses membres, et après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la motion relative à la LPR présentée.

#### Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 13	Pour : 15
Procurations : 7	Contre : 0
Votants : 20	Abstention(s) : 5

Fait à Paris, le 16 octobre 2020

Le Président du conseil d'administration



François HARTOG

**Mise en ligne le : 17 octobre 2020**

Annexe : Motion présentée par Mme Frédérique Fleck et par M. Jean-Louis Halpérin au conseil d'administration de l'ENS le 18.10.2020.

Motion présentée par Mme Frédérique FLECK et par M. Jean-Louis HALPÉRIN au conseil d'administration du 16 octobre 2020 :

*Le conseil d'administration de l'École normale supérieure, s'associant aux inquiétudes de la communauté des chercheurs et des universitaires sur le texte actuel de la LPPR, invite le Parlement et le Gouvernement à un élargissement de la concertation afin d'amender un texte qui, en l'état, suscite une forte opposition de la part des acteurs de la recherche publique et de l'enseignement supérieur.*